

UBAM - GLOBAL AGGREGATE BOND

Classe A CHF (action de capitalisation)

Factsheet | octobre 2020

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique	Sicav luxembourgeoise (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)
Domicile du fonds	LUXEMBOURG
Devise	CHF
VNI	1631,53
Sensibilité Taux	7,07
Rendement à l'échéance *	1,14 %
Taille du fonds	USD 29,12 mio
Historique depuis	12 juillet 1996
Nouveau sous-gestionnaire depuis	01 janvier 2008
Investissement minimal	-
Souscription	Daily
Rachat	Daily
Publications	www.ubp.com
Commission de gestion	0,50 %
Nombre de lignes en portefeuille	132
ISIN	LU0068133486
Telekurs	493557
Bloomberg ticker	SCBMCHF LX
Indice	Barclays Global Agg. - RI - H - CHF

L'indice est présenté uniquement à titre indicatif. L'objectif d'investissement n'est pas de répliquer l'indice.

(*)Rendement à l'échéance en devise de base

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



RISQUES SPÉCIFIQUES

- ◆ **Risque de crédit :** Le Fonds investit en obligations, trésorerie ou autres instruments du marché monétaire. Il s'expose de ce fait au risque de défaut de l'émetteur. La probabilité d'un tel événement dépend de la solvabilité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif.
- ◆ **Risque de liquidité :** Le risque de liquidité survient lorsque des investissements particuliers sont difficiles à acheter ou à vendre. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité par ce dernier de conclure des transactions à des périodes opportunes ou des conditions tarifaires favorables.
- ◆ **Risque de contrepartie :** Comme le Fonds utilise des dérivés de gré à gré, le Fonds est exposé à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait causer une perte financière pour le Fonds.
- ◆ **Risque de change :** Le Fonds investit dans des marchés étrangers. Il pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou à une diminution de la valeur des investissements.

Portefeuille en obligations émises par des débiteurs basés dans le monde entier

PRÉSENTATION DU FONDS

Le Fonds vise une croissance de votre capital et la génération d'un revenu principalement en investissant dans des obligations libellées en dollars américains, en euros, en yens japonais, en livres sterling et en francs suisses.

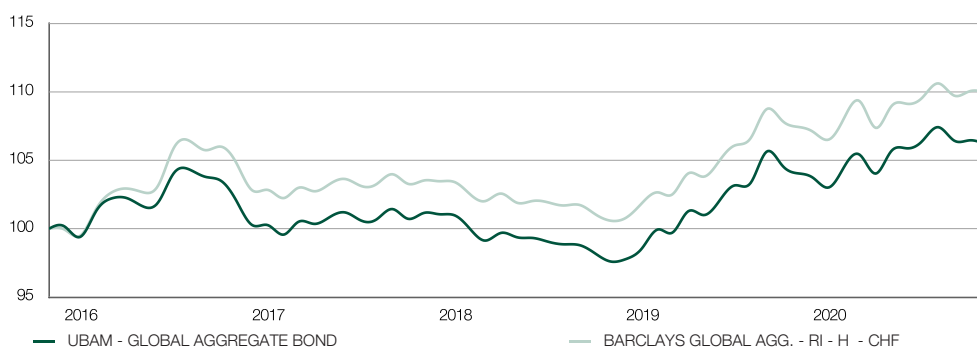
Il s'agit d'un portefeuille activement géré et bien diversifié.

Le Fonds peut investir jusqu'à :

- 20 % de ses actifs nets en titres à haut rendement
- 20 % de ses actifs nets dans les marchés émergents.

Les obligations à haut rendement sont émises par des sociétés dont les activités sont plus sensibles au cycle économique et qui versent des intérêts plus élevés. Le rendement de ces titres, de même que leur niveau de risque, est en conséquence plus élevé que celui des produits obligataires traditionnels.

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE CHF (NET DE FRAIS)



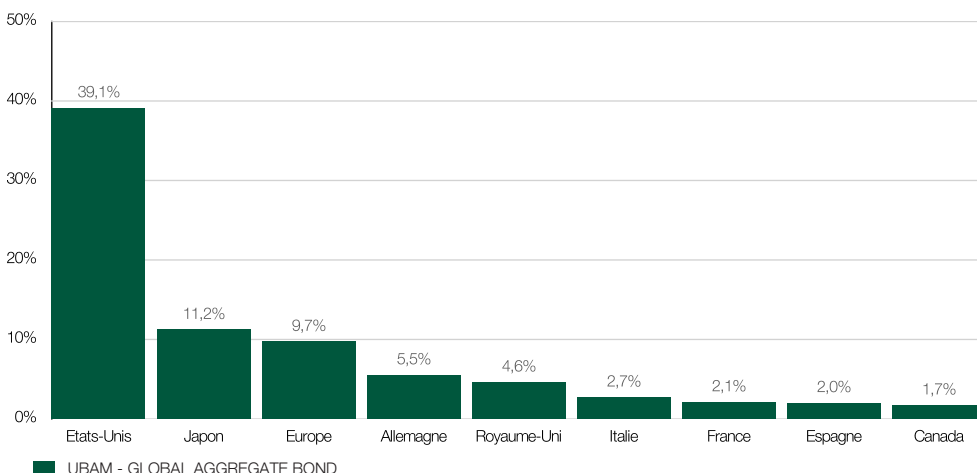
Performance sur 5 ans ou depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur valeur baisser ou croître.

PERFORMANCE HISTORIQUE CHF (NET DE FRAIS)

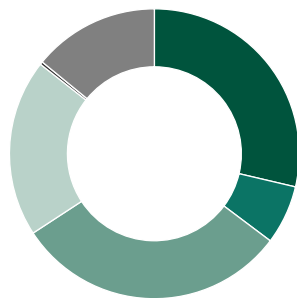
	YTD	2019	2018	2017	2016	2015
UBAM - GLOBAL AGGREGATE BOND	3,07 %	4,51 %	-2,39 %	0,71 %	0,85 %	-1,44 %
BARCLAYS GLOBAL AGG. - RI - H - CHF	3,23 %	4,73 %	-1,47 %	0,56 %	3,36 %	-0,22 %
	Octobre 2020	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis lancement
UBAM - GLOBAL AGGREGATE BOND	-0,27 %	-1,16 %	2,04 %	4,96 %	6,14 %	63,15 %
BARCLAYS GLOBAL AGG. - RI - H - CHF	-0,08 %	-0,60 %	2,38 %	6,27 %	10,01 %	34,96 %

Depuis le lancement. Source des données: UBP. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la performance. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Indiquées dans la devise de la catégorie de parts, les performances passées intègrent les dividendes réinvestis, et elles sont exprimées brutes des frais courants. Le calcul ne tient pas compte des frais de vente et autres coûts, des prélèvements d'impôts et des coûts applicables que l'investisseur doit acquitter. Ainsi, sur un montant investi d'EUR 100 avec des frais d'entrée de 1%, l'investissement effectif s'élèverait à EUR 99. Par ailleurs, d'autres coûts peuvent être imputés à l'investisseur (p. ex. prime d'émission ou droits de garde prélevés par l'intermédiaire financier).

ALLOCATION PAR PAYS



Source des données: UBP

ALLOCATION PAR NOTATION


Source des données: UBP

POSITIONS PRINCIPALES

Titre	Coupon	Echéance	Poids fonds
UBAM - MED TERM US CORP BD ZC USD			5,2%
UNITED STATES 3.375 14-44 15/05S	3,4%	15.05.2044	3,2%
JAPAN 0.10 16-21 20/06S	0,1%	20.06.2021	3,0%
JAPON 0.10 17-27 20/06S	0,1%	20.06.2027	2,8%
JAPAN GOVT 70 2.40 04-24 20/06S	2,4%	20.06.2024	2,3%
UNITED STATES 3.00 15-45 15/05S	3,0%	15.05.2045	2,3%
JAPAN -161- 0.60 17-37 20/06S	0,6%	20.06.2037	2,1%
JAPAN 051 JGB 2.00 01-21 21/06S	2,0%	21.06.2021	1,7%
UNITED STATES 3.1250 18-28 15/11S	3,1%	15.11.2028	1,7%
USA TREASURY NOTES 2.75 18-25	2,8%	31.08.2025	1,5%

Source des données: UBP

ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

	Octobre	Septembre	Août	Juillet	Juin
Poids 10 plus importantes positions	25,64 %	25,33 %	24,21 %	24,54 %	25,98 %
Nombre de lignes en portefeuille	132	132	133	134	132

Source des données: UBP

ADMINISTRATION
Société de gestion

UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Distributeur général, représentant suisse et agent payeur en Suisse

Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1

Agent payeur, administratif, enregistreur et de transfert

CACEIS Bank Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Banque dépositaire

BNP Paribas Securities Services Luxembourg Branch, 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Auditeur

Deloitte Audit S.à.r.l, 20 Boulevard de Kockelscheuer, L-1821 Luxembourg

Forme juridique

Sicav luxembourgeoise (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)

ENREGISTREMENT ET DOCUMENTATION
Pays où la distribution est autorisée

En fonction des pays, certaines classes d'actions peuvent ou non être enregistrées pour distribution au public. Les classes d'actions enregistrées font l'objet d'un Document d'Information Clé pour Investisseurs ("DICI"). Les investisseurs sont invités à se renseigner sur les classes enregistrées ou à demander les DICIs afférents auprès du siège du Fonds, du distributeur général (Union Bancaire Privée, UBP SA - Genève) ou du représentant local de leur pays.

Siège social	UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
Représentants	
Allemagne	Sal. Oppenheim Jr. & Cie. KGaA, 4 Unter Sachsenhausen, D-50667 Köln
Belgique	Caceis Belgium Fund Administration Service & Technology Network Belgium, Avenue du Port 86 C, b320, B-1000 Bruxelles
Espagne	Allfunds Banks S.a., 57 Nuria, E-28034 Madrid UBP Gestion Institutional S.A., Avenida Diagonal 520 2º, 2a-B, E-08006 Barcelona
France	Caceis Bank, 1-3, Place Valhubert, F-75206 Paris Cedex 13
Portugal	BEST - Banco Electronico de Serviço Total S.A., Praça Marquês de Pompal, no. 3 - 3º 1250 - 161 Lisboa
Royaume-Uni	Union Bancaire Privée, 26 St James's Square, London SW1Y 4JH
Singapour	Union Bancaire Privée, UBP SA, Singapore branch, Level 38, One Raffles Quay, North Tower, Singapore 048583
Suède	Skandinaviska Enskilda Banken AB (PUBL) ("SEB"), 106 40 Stockholm
Suisse	Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1
AUTRES PAYS	Pays où la distribution est autorisée : Finlande, Pays-Bas

GLOSSAIRE
Benchmark

Indice servant de base de comparaison pour la performance d'un fonds de placement. Egalement appelé indice de référence ou indice de comparaison.

Produit dérivé

Un produit dérivé est un instrument financier dont le prix est déterminé par l'évolution du cours d'une variable de référence (le sous-jacent). Les sous-jacents peuvent être des actions, des indices d'actions, des emprunts d'Etat, des devises, des taux d'intérêt, des matières premières (blé, or, etc.), mais aussi des swaps. Les instruments financiers dérivés peuvent prendre la forme d'une opération à terme ferme ou d'une option et se négocient soit sur les marchés à terme à des conditions standards, soit hors bourse (over-the-counter, OTC) à des conditions librement négociées. Dans certaines circonstances, les fluctuations de cours du sous-jacent entraînent une variation beaucoup plus forte des cours du produit dérivé concerné. Les produits dérivés permettent de couvrir des risques financiers (hedging), de spéculer sur des fluctuations de cours (trading) ou d'exploiter des écarts de prix entre les marchés (arbitrage).

Duration

La duration représente la durée moyenne jusqu'au versement. Ce paramètre est utilisé pour mesurer l'influence de la variation des taux d'intérêt sur le cours d'une obligation ou d'un fonds obligataire. La duration est définie en années (p. ex. une duration de 3 ans signifie que la valeur d'une obligation augmenterait de 3% si les taux baissaient de 1%, et inversement).

Obligations «high yield»

Obligations à haut rendement très risquées. Les émetteurs de ce type de titres sont souvent des entreprises présentant une solvabilité faible.

Fonds «high yield»

Fonds d'obligations à haut rendement (obligations présentant une solvabilité médiocre).

«Investment-grade»

Une notation fournit des renseignements sur la solvabilité d'un débiteur. Plus la notation est élevée, plus la probabilité d'un défaut de paiement du débiteur est faible. On établit une distinction entre les obligations de qualité élevée («investment-grade») et les titres spéculatifs (obligations «high yield» ou obligations spéculatives («junk bonds»)). Standard & Poor's note les obligations «investment-grade» de AAA à BBB, tandis que, chez Moody's, les notes «investment-grade» s'échelonnent entre Aaa et Baa.

Swap de défaut de crédit (Bundesbank)

Un swap de défaut de crédit (Credit Default Swap, CDS) est une forme d'assurance contre le risque de défaut de crédit. En concluant un contrat d'échange (swap) de défaut de crédit, le garant (l'assureur) s'engage à fournir un paiement compensatoire au bénéficiaire de la garantie en cas de réalisation d'un événement de crédit préalablement défini (p. ex. défaut ou retard de paiement). En contrepartie, le bénéficiaire de la garantie verse une prime d'assurance au garant. Le montant de la prime CDS dépend notamment de la solvabilité du débiteur de référence, de la définition de l'événement de crédit et de la durée du contrat.

LE PRÉSENT DOCUMENT EST UNE PUBLICATION MARKETING. Il reflète l'opinion de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP») à la date de son émission. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal d'adresser un tel document.

Le présent document a été produit sur la base des meilleurs efforts possibles; il est fourni uniquement à titre d'information et ne saurait constituer une offre ou une recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre, sauf mention contraire. Les opinions exprimées dans le présent document ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document. Il est conseillé aux investisseurs de vérifier, avant d'effectuer une quelconque transaction, si elle est adaptée à leur situation personnelle, et d'analyser les risques spécifiques encourus, notamment sur le plan financier, réglementaire et fiscal, en recourant le cas échéant à des conseillers professionnels.

Les informations et les analyses contenues dans le présent document sont basées sur des sources considérées comme fiables. Toutefois, l'UBP ne garantit ni l'actualité, ni l'exactitude, ni l'exhaustivité desdites informations et analyses, et n'assume aucune responsabilité quant aux pertes ou aux dommages susceptibles de résulter de leur utilisation. Toutes les informations et les appréciations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. **LES PERFORMANCES PASSES N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS ACTUELS OU FUTURS.** Ce document n'a pas été produit par le département d'analyse financière de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. Les investissements mentionnés dans le présent document peuvent comporter des risques qu'il est difficile de quantifier et d'intégrer dans l'évaluation des investissements.

Le présent document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation pour la souscription d'actions dans le fonds ou le compartiment mentionné, dans les juridictions où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait juridiquement interdit de faire une telle offre ou proposition. Le présent document ne saurait remplacer le prospectus et les autres documents juridiques qui peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds.

Toute souscription non fondée sur le dernier prospectus, DICI/KIID, ou rapport annuel ou semestriel du fonds ne saurait être acceptée. Le présent document est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), ou transmis à toute autre personne, sans l'autorisation écrite préalable de l'UBP.

Le représentant et l'agent payeur en Suisse est l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, case postale 1320, 1211 Genève 1, Suisse (UBP). Les derniers prospectus, statuts, DICI/KIID et rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289 route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'Union Bancaire Privée, UBP SA est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA); au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA) et elle est réglementée par l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA).